



**Course Côte Tancarville**



## REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement complète le règlement standard des Courses de Côtes

### L' ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB de l'OUEST - PAYS NORMAND

en qualité d'organisateur administratif organise les **13 & 14** septembre 2008, avec

### l'ASSOCIATION SPORT AUTO TANCARVILLAIS

en qualité d'organisateur technique, une épreuve automobile dénommée

## COURSE DE COTE REGIONALE TANCARVILLE

Cette épreuve compte pour :

- La COUPE DE FRANCE DE LA MONTAGNE.
- Le CHAMPIONNAT DU COMITE REGIONAL DE NORMANDIE.
- Le TROPHÉE INDIVIDUEL DES PILOTES ACO DE COURSE DE COTE.
- Le TROPHÉE DES ECURIES ACO.
- Le CHALLENGE DU PAYS NORMAND DES PILOTES DE COURSES DE COTE & SLALOMS.
- Le CHALLENGE DES ECURIES DU PAYS NORMAND.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional de Normandie sous le N° 08.15 en date du 11/06/08 et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation N° R 302 en date du 19 juin 2008

### ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

#### 1.1p. OFFICIELS:

<b>Président collège C.S.</b>	: François	JARDIN	1303 / 20414
<b>Membres collège C.S.</b>	: Michel	TESNIERE	1317 / 125487
	: Michel	WICO	1303 / 2204
<b>Directeur course</b>	: Michel	CARTERON	1308 / 8442
<b>Directeurs course adjoints</b>	: Jackie	FRANCOISE	1318 / 115323
	: Jacqueline	LADRANGE	1413 / 7116
<b>Médecin</b>	: Dr. Daniel	GERI	1303 / 173075
<b>Comm. technique B responsable</b>	: Daniel	LAFON	1438 / 11870
<b>Comm. Techniques C</b>	: Alain	FRELAND	1308 / 48045
	: Michel	LECOURTOIS	1429 / 142202
<b>Comm. Techniques stagiaires</b>	: Pascal	FRELAND	1308 / 48047
	: Jonathan	JARDIN	1303 / 166047
<b>Chargé mise en place des moyens</b>	: Bernard	VIANDIER	1318 / 7888
<b>Chargé relations concurrents</b>	: Michèle	PIERRE	1308 / 8342
<b>Chargé des Commissaires de route</b>	: David	VIGER	1318 / 42235
<b>Chronométrateur B</b>	: René	MILLET	1314 / 47927
<b>Chronométrateur C</b>	: Jean-Paul	ROCHE	1306 / 117228

## 1.2p. HORAIRE:

- **Mardi 9 septembre** Jusqu'à Minuit (cachet de la poste faisant foi) : Clôture des engagements.
- **Vendredi 12 septembre** Publication de la liste des engagés à Tancarville le Bas :  
Boulangerie, Bar-tabac, Restaurant.
- **Samedi 13 septembre** 14h30 à 18h45 : Vérifications administratives facultatives.  
14h45 à 19h00 : Vérifications techniques facultatives.
- **Dimanche 14 septembre** 07h30 à 09h30 : Vérifications administratives.  
07h45 à 09h45 : Vérifications techniques.  
10h00 : Affichage liste concurrents autorisés à prendre part aux essais.  
08h30 à 10h15 : Essais non chronométrés.  
A partir de 10h30 : Essais chronométrés.  
12h30 : Affichage liste concurrents autorisés à prendre part à la course.
- **Course** A partir de 14h00 : 1<sup>ère</sup> montée.  
A partir de 16h00 : 2<sup>ème</sup> montée.  
A partir de 18h00 : 3<sup>ème</sup> montée.

**Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents seront informés par affichage.**

- Affichage des résultats provisoires : Des le retour des concurrents en parc fermé.
- Remise des prix : 30 minutes après l'ouverture du parc fermé.
- Les concurrents pourront retirer leur coupe ou trophée correspondant à leur classement, ainsi que le palmarès, au cours de la remise des prix.
- Réunions du Collège des Commissaires Sportifs : 1<sup>ère</sup> à 09h30.
- Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège des Commissaires Sportifs.

## 1.3p. VERIFICATIONS: A Tancarville le Bas

- Vérifications administratives : 07h30 à 09h30 (Facultatives le samedi 13 de 14h30 à 18h45)
- Vérifications techniques : 07h45 à 09h45 (Facultatives le samedi 13 de 14h45 à 19h00)
- Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au garage MANCEL Tancarville le Bas. Taux horaire de main-d'œuvre : 45 € T.T.C
- Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.
- Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture des contrôles (09h30 administratifs, 09h45 techniques)
- A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue à 9h30.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1p. ENGAGEMENTS :

- Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :  
**Olivier MALLARD 65, rue Félix Faure 76170 LA FRENAYE**  
envoyés jusqu'au **mardi 9 septembre** à minuit (cachet de la poste faisant foi)
- Les frais de participation sont fixés à 200€, **réduits à 100€** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.
- Pour être valable, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participations, chèque de 100€ **ou** de 90€ en y joignant l'avoir nominatif de 10€ remis aux participants 2007 vérifiés le samedi.
- Un avoir nominatif de 10€, déductible du montant de l'engagement à la Côte de Tancarville 2009, sera remis aux concurrents ayant fait contrôler leur voiture le samedi 13 septembre (administratif & technique)
- Remboursement des droits d'engagements si le forfait est enregistré par le secrétariat (Tél. : 02.35.39.88.20 - Fax : 02.35.51.48.86 - Mail : cc.tancarville@axions-sport.org) le mercredi 10 septembre au plus tard.
- Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 70, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENT

### 4.1p. VOITURES ADMISES :

- Le nombre des voitures admises est fixé à 120.
- Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte et Slalom.

### 4.2p. CARBURANT – PNEUMATIQUES – EQUIPEMENT :

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

### 4.3p. NUMEROS COURSE :

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

LES NUMEROS DE COURSE SONT OFFERTS PAR L'ORGANISATEUR

### 4.3p. MESURES ET DISPOSITIF DE SECURITE :

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

## ARTICLE 5P. PUBLICITE

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

- La Publicité obligatoire (non rachetable) et la Publicité optionnelle seront précisées par un additif à ce règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1p. PARCOURS :

- La course de côte de Tancarville se déroule sur la RD 39 entre Tancarville le Bas et Tancarville le Haut.
- La course se déroulera en 3 montées.
- Procédure de départ : Chaque concurrent partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard, dans l'ordre décroissant des numéros. Les voitures en double monte (gros numéros) au début de chaque montée.
- Départ : Avant 1<sup>ère</sup> épingle à droite sur la RD 39.
- Arrivée : Après dernière courbe à droite avant Tancarville le Haut.
- Pente moyenne : 4,7%
- Longueur du parcours : 1,5 Km.
- Modalité de retour au départ et au parc concurrents à Tancarville le Bas:  
F2000/FC, N/FN/, A/FA, GT : Par la « Courte Côte ».  
CM, C3, CN, D/E: En convoi par la côte.
- Parc départ : Au pied de la côte Tancarville le Bas.

### 6.2p. ROUTE DE COURSE :

- L'accès à la route de course se fait dès la sortie de la zone d'assistance à Tancarville le Bas.

### 6.3p. FILE DE DEPART :

- Le début de la file de départ est situé à Tancarville le Bas, en bas de la RD 39.
- Rappel : Les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

### 6.4p. SIGNALISATION :

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

### 6.5p. PARC CONCURRENTS :

- Le parc concurrents sera situé rue de la Seine et rues adjacentes, à Tancarville le Bas.
- Le parc concurrents sera accessible le samedi 13 septembre dès 9h00.
- Obligation de laisser le libre accès aux riverains. Chaque concurrent est responsable de la zone qu'il occupe : Aucune trace ne doit subsister après l'épreuve. Tous frais de remise en état sera à la charge du concurrent.

### 6.6p. PARC FERME FINAL:

- Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé dans le parc concurrents rue de la Seine et rues adjacentes, à Tancarville le Bas.

